

FILS A COUDRE EQUILIBRAGE DE LA TORSION

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Ce document est établi par les Groupes PEUGEOT S.A. et RENAULT.
Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable des Services Normalisation de ces deux Groupes.
Il est conforme à l'accord intervenu entre ces Services en AVRIL 1985.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la description des conditions d'essai permettant de vérifier l'équilibrage de la torsion des fils à coudre utilisés sur machine à coudre en garnissage automobile, cet équilibrage représentant l'aptitude du fil à ne pas faire de noeuds.

2.PRINCIPE

L'essai consiste à prélever une longueur de fil déterminée et à noter le nombre de tours effectués par la boucle formée après repli du fil sur lui-même.

3.APPAREILLAGE

3.1.CISEAUX

3.2.METRE A RUBAN

4.NOMBRE D'EPROUVETTES

Effectuer l'essai sur un minimum de trois prélèvements.

5.MODE OPERATOIRE

- Prélever, sans tension exagérée, un mètre de fil sur une bobine dans les conditions exactes du déroulement sur machine, c'est-à-dire avec ou sans rotation de la bobine (voir la figure 1 en annexe) selon les indications des usines utilisatrices des machines à coudre.
- Tenir les deux extrémités du fil prélevé dans chaque main et les rapprocher l'une de l'autre en deux secondes environ jusqu'à jonction des doigts (voir la figure 2 en annexe) afin de permettre au fil de se retordre sur lui-même.
- Noter le nombre de tours effectués par la boucle.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

La tendance du fil à la torsion est caractérisée par le nombre de tours effectués par la boucle.
On ne doit pas constater un nombre de tours supérieur à la valeur mentionnée dans les documents.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence à la présente méthode,
- le nombre d'éprouvettes utilisées,
- les références du produit essayé,
- le mode de déroulement de la bobine,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.